

Stage de l'INRS : Évaluer le risque chimique et organiser le suivi médical des salariés

PUBLIC

→ Médecins du travail.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Assurer le suivi médical de salariés exposés aux agents chimiques.
- Conseiller les employeurs en ce qui concerne le risque chimique en entreprise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Détecter et évaluer les risques liés aux agents chimiques au poste de travail.
- Participer à la mise en œuvre des moyens de prévention et en apprécier la validité et l'efficacité en entreprise.

CONTENU

- Données relatives aux produits chimiques.
- Réglementation en matière de risque chimique.
- Surveillance des atmosphères de travail.
- Évaluation et prévention des risques liés aux agents chimiques.
- Rôle du médecin du travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La première séquence (2 jours répartis sur 4 semaines) s'effectue à distance. Les contenus de la formation sont accessibles en ligne sur la plateforme de formation de l'INRS.
Le stagiaire doit disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam/micro, d'un accès à Internet et des droits pour installer le logiciel SEIRICH pour pouvoir suivre la partie de la formation à distance.
Le stagiaire reçoit des identifiants lui permettant de se connecter à son espace personnel. Il est inscrit

dans un groupe d'apprentissage accompagné par un tuteur (8 stagiaires maximum par groupe).

Professionnel de la prévention, le tuteur assure l'animation du groupe ainsi qu'un suivi pédagogique personnalisé pour chaque stagiaire.

Des travaux pratiques à rédiger et à envoyer au tuteur constituent le support d'évaluation de cette séquence à distance.

- Le parcours à distance est composé de trois réunions à distance. La première, proposée au cours de la première semaine de la formation, a pour objectif de présenter la formation et d'échanger entre membres du groupe ; la deuxième permet la réalisation de travaux personnels et collectifs et de faire des apports complémentaires ; la troisième permet de faire le bilan de la séquence à distance. La participation à ces réunions est obligatoire.
- La seconde séquence (2 jours en présentiel) est centrée sur des cas cliniques de salariés exposés aux agents chimiques.
- En fonction de la demande, la partie à distance pourra être dispensée en présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les acquis sont évalués en cours de formation par des exercices et/ou des travaux pratiques.
- À l'issue de la formation, une attestation d'assiduité ainsi qu'une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sont délivrées à chaque participant.

LIEU, DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

- Durée : 28 heures, session en distanciel et présentiel à Vandœuvre-lès-Nancy du 31/08/2026 au 06/11/2026.

Date limite d'inscription : 03/07/2026

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable pédagogique : Gaëlle Avon
Programme complet et inscriptions sur : www.inrs.fr

☞ taper **B@1501**

Par courrier : INRS, département Formation,
65, boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris
ou secretariat.forp@inrs.fr